

## JEAN-BAPTISTE WIELANT,

MEMBRE EFFECTIF.

Le 26 avril 1894, notre Cercle perdait encore un de ses membres effectifs : le notaire Wielant.

Jean-Baptiste Wielant est né à Hérinnes, près d'Enghien, le 12 mai 1813, de Pierre-Joseph et de Barbe Alaert. Son père exerça de 1802 à 1846 les fonctions de notaire d'abord à Gammerages, puis à Hérinnes même. Dans l'espoir d'avoir pour lui succéder un de ses fils, il envoya le jeune Jean-Baptiste suivre les cours au collège d'Enghien, puis au collège de Soignies. Les besoins de son importante étude l'amènèrent à reprendre son fils avant l'achèvement complet de ses humanités. A cette époque, la loi n'exigeait pas des jeunes gens qui se destinaient au notariat la fréquentation de cours universitaires. Aussi tout en travaillant comme clerc chez son père, Jean-Baptiste Wielant put s'initier à la pratique et acquérir les connaissances juridiques requises pour obtenir dans la suite une nomination de notaire. Le 22 mai 1840, il subit avec succès l'examen d'aptitude imposé aux candidats notaires et continua ensuite ses années de stage.

En 1846, Pierre-Joseph Wielant donna sa démission et, selon la pratique constante du gouvernement, son fils fut nommé le 2 mars 1846, pour lui succéder. Le baron d'Anethan, alors ministre de la justice, avait contre-signé sa nomination et le nouveau notaire conserva toute sa vie une véritable gratitude à cet homme d'état.

La longue pratique de son père, les traditions d'honnêteté

de serviabilité que Jean-Baptiste Wielant se fit un devoir de maintenir scrupuleusement lui valurent une clientèle comme il en existe rarement ; les affaires sérieuses de toutes les familles des environs lui étaient confiées. Son abord facile, ses aptitudes pour solutionner pratiquement les difficultés qui surgissaient entre parties, sa simplicité, l'absence de tout cet étalage juridique que certains de ses confrères emploient pour éblouir le client, toutes ces qualités lui valaient la confiance générale. C'était en un mot le type du bon notaire de campagne.

Il arriva, en 1885, à être le doyen d'âge des notaires de l'arrondissement de Bruxelles et peut-être même de tout le Brabant. La croix de chevalier de l'ordre de Léopold lui fut accordée, le 8 avril 1885, en récompense d'une carrière toute d'honneur et de probité.

Peu après sa nomination, Wielant épousa Reine Vanderhoudelingen ; le bonheur que lui procura cette union fut éphémère, car il eut le regret de perdre sa compagne le 13 octobre 1848 ainsi que l'enfant qu'elle lui avait donné. Il se remaria avec Jeanne Dehaen de Herffelingen, mais il n'en eut pas de postérité et ne trouva pas en elle l'épouse qui lui convenait.

J.-B. Wielant était toujours prêt à participer à toute œuvre utile pour lesquels on sollicitait son concours. Son caractère était facile à se laisser conduire, sa volonté souvent trop faible, mais il possédait une grande bonté. Les pauvres ne lui demandaient jamais l'aumône en vain.

Doué d'une forte constitution, il conserva jusqu'à l'âge de 80 ans une santé florissante et ses amis escomptaient le jour où ils pourraient célébrer le cinquantenaire de ses fonctions notariales. Mais l'hiver de 1893-1894 marqua une période d'affaiblissement ; au mois d'avril, après deux séances de vente assez fatigantes, il était atteint d'une forte pneumonie.

L'aumône bénit toujours celui qui la fait. Aussi Dieu lui fit la grâce de sentir que sa fin approchait et il voulait, disait-il, mettre ordre à toutes ses affaires ; il se prépara chrétiennement à la mort et reçut, avec une grande foi, les sacrements de l'Eglise. Sa dernière maladie ne se prolongea que 5 ou 6 jours.

Il mourut le 26 avril 1894, ayant atteint l'âge de 81 ans, moins quelques jours.

Le grand concours de personnes de toutes conditions à ses funérailles, a montré la sympathie dont il jouissait à Hérinnes et dans les environs. Une nombreuse députation de la chambre des notaires de l'arrondissement de Bruxelles assistait à la cérémonie funèbre. M. de Cordes, Juge de paix d'Enghien, président, et plusieurs membres de notre Cercle archéologique, avaient tenu à rendre les derniers devoirs à un collègue estimé.

Qu'il repose en paix !

E. VAN CAUWENBERGHS,  
Curé-doyen à Hérinnes.

---